

## Informations clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GLP INVEST VALEURS – Part R – Code ISIN : FR 0014007N65 Cet OPCVM est géré par DÔM FINANCE

#### Objectif et Politique d'investissement

**Objectif de gestion** : L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, une performance annualisée nette de frais supérieure à 6%.

Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion, sur la base d'une allocation cible d'exposition moyenne du portefeuille à hauteur de 50% sur les marchés actions et de 50% sur les produits de taux, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Cette allocation cible est donnée à titre indicatif et l'objectif de rendement ne constitue pas une garantie de rendement.

**Indicateur de Référence** : Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du Fonds, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

**Politique d'investissement** : La politique de gestion est active et opportuniste. Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose principalement le portefeuille à des stratégies de performance absolue, actions, obligataires et directionnelles, essentiellement par le biais d'OPC, ou, directement via des valeurs mobilières, ainsi que via des instruments financiers à terme.

La construction du portefeuille est la résultante de la combinaison d'une allocation stratégique basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc) et d'une allocation tactique visant à optimiser la performance avec une répartition opportuniste géographique, sectorielle, et par style de gestion. L'allocation du portefeuille pourra s'écarter significativement des expositions moyennes de 50% actions et 50% taux. C'est avec ces différentiels d'exposition que sera construite la performance sur le long terme. Cette performance pourra donc être inférieure à l'objectif de performance annualisée nette de frais de 6%.

Le Fonds pourra être exposé au marché des actions jusqu'à 100% de l'actif net via des OPC ou directement en titres vifs, de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net pour les pays émergents, et une limite de 20% pour les petites capitalisations investies en titres vifs.

Le Fonds pourra être exposé avec un minimum de 0% et jusqu'à 100% de l'actif net au marché des Taux via des OPC (dont OPC obligataires flexibles visant à être réactifs aux variations de taux) ou directement en produits de taux, titres de créance ou obligations libellés en euro ou internationaux émis par des émetteurs privés ou publics, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour la part des obligations à haut rendement (« titres spéculatifs ») et pour les pays émergents. Le Fonds ne pourra pas avoir recours aux obligations contingentes convertibles.

Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises jusqu'à 100% de l'actif net du Fonds, principalement sur les devises suivantes : USD, GBP, CHF.

Le Fonds peut intervenir, à des fins de couverture et/ou d'exposition, sur des instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Il pourra intervenir sur des contrats à terme et/ou options sur actions, sur taux, sur change, sur indices (actions, taux, change).

Le Fonds aura une fourchette de sensibilité-taux comprise entre -3 et +10.

La limite d'engagement du Fonds sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net, sans recherche de surexposition. Il résultera de l'utilisation des instruments financiers à terme l'exposition globale, dérivés inclus, suivante :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	100%
Dont petites et moyennes capitalisations	0%	20%
Marché des taux	0%	100%
Dont obligations à haut rendement	0%	50%
Risque de change	0%	100%
Pays émergents	0%	50%

**Investissement en OPC** : jusqu'à 100% de l'actif net dont 30% en FIA, le cas échéant pouvant être gérés par la Société de gestion.

#### Autres informations :

**Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.**

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Durée minimale de placement recommandée** : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux porteurs qui prévoient de racheter leurs parts avant 5 ans

Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour avant 11 heures (J-1) sur la valeur liquidative datée en J auprès de :

**SOCIETE GENERALE** – Immeuble Perspective Défense, 5 rue du Débarcadère Bat B, 92700 Colombes

La valeur liquidative est calculée en J+2 et le règlement livraison des ordres de souscription/rachat intervient en J+4.

La valeur liquidative est établie chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext).

#### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible



A risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé

L'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie 5.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie

#### RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

**Risque de contrepartie** : Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

**Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés et avoir un impact sur la valeur liquidative.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,00%
Frais de sortie	2,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne soit distribué (sortie)	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,75%
Ce chiffre est indicatif, en attendant la clôture du premier exercice qui interviendra le 31 décembre 2022. Il pourra varier d'un exercice à l'autre	
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% de la surperformance lorsque la performance nette de frais dépasse 6% par an
	La commission de surperformance au titre de l'exercice clôturant le XX xxxx 202X a été de X,XX%

Pour plus d'information sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer à la rubrique « Informations sur les frais, commissions et la fiscalité » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.dom-finance.fr](http://www.dom-finance.fr)

Les frais courants ne comprennent pas :

- Les commissions de surperformance,
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

## Performances passées de l'OPCVM

Il n'y a pas de données historiques suffisantes pour fournir une indication utile à l'investisseur sur la performance passée.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Cet OPCVM a été créé le 30/03/2022

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais courants, des commissions de performances et des commissions de mouvement.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** SOCIETE GENERALE

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM :** Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de Dôm Finance – 39, rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris ou [contact@dom-finance.fr](mailto:contact@dom-finance.fr) et sont accessibles sur le site internet de la société : [www.dom-finance.fr](http://www.dom-finance.fr)

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** La valeur liquidative est disponible 24h/24h sur le site internet de la société : [www.dom-finance.fr](http://www.dom-finance.fr)

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal et/ou la juridiction d'investissement de l'OPCVM, les plus ou moins-values et revenus éventuellement liés à la détention du Fonds peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de parts sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Le FCP est éligible aux contrats d'assurance vie. L'OPCVM n'est pas ouvert aux « US Persons ». (La définition de « US Persons » est disponible dans le prospectus accessible sur le site Internet de la société ([www.dom-finance.fr](http://www.dom-finance.fr)))

La responsabilité de Dôm Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La politique de rémunération du personnel de la société de gestion est disponible sur simple demande de l'investisseur.

**Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'AMF.**

DÔM FINANCE est agréée en France sous le numéro GP 040-00059 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au : 15/11/2022